

Présents : Mme Arrigoni , Mme Faburel, M. Foucher, M Hugotte, Mme Mathiez, Mme Rovella, M Sorel, Mme Thirion

AXE 1 : PROTEGER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES NATURELLES

Objectif global 3 : favoriser les éco-gestes et sensibiliser le public à la protection de l'environnement

Fiche 67 : créer et exploiter un rucher pédagogique communal

Fiche 84 : mettre en place une boîte à livres

Construire une boîte à livres

Objectif : permettre à tous d'échanger des livres de façon libre et gratuite

Le principe est de fabriquer une boîte dans laquelle chacun peut déposer ou prendre des livres, mais nous souhaiterions l'étendre à des magazines ou des DVD.

La boîte à livres fonctionne selon la règle de l'échange et du partage, si l'on dépose un livre, on peut en prendre un.

Nous avons choisi, d'un commun accord de positionner cette boîte à livres près du « Petit Moigny », jugeant que c'est un point central, près de la mairie, de l'église, et sur un axe passant.

Elle demande un minimum d'entretien : vérifier si certains livres ne sont pas trop abîmés, nettoyer et trier de temps en temps et réassortir au besoin et à l'envie. Peu de travail, en réalité qui pourrait être réalisé à tour de rôle par les membres de l'Agenda 21.

La boîte à livres devra répondre à certains critères :

- Il faut qu'elle soit étanche à la pluie et à l'humidité
- Dimensions : hauteur 1,50 m, largeur 1,00 m, profondeur 40 cm
- Porte en plexi, pas de verre
- A accrocher au mur ou sur pied
- En rapport avec Moigny/Ecole afin de s'intégrer au mieux à l'esthétique du village
- Avec un rappel d'un élément caractéristique du patrimoine du village (naturel, géographique, historique, etc...)

- Réalisable sans complication avec des matériaux simples à mettre en œuvre et courants
- L'emploi des matériaux de récupération sera un plus

Nous souhaitons lancer un concours pour la réalisation de cette boîte à livres, les habitants pourront déjà en prendre connaissance dans le prochain bulletin municipal en distribution fin janvier, puis nous allons réaliser et distribuer un flyer dans les boîtes aux lettres.

Tout le monde pourra y participer en réalisant sous forme de croquis/dessin/plan/maquette et en tenant compte des critères cités ci-dessus.

La date limite pour participer au concours sera le 28 février 2018, la publication des croquis ainsi que le vote se fera pendant le prochain Salon d'Art.

Une fois la première boîte à livres réalisée, nous mesurerons son fonctionnement et son succès et ainsi nous déciderons d'en réaliser une seconde plus spécifique aux enfants (+ magazines adultes) que l'on pourrait installer à côté de l'aire de jeux en demandant aux élèves de l'école de participer au projet et de donner des idées.

Et par la suite, pourquoi pas réaliser une boîte à troc.

Le rucher :

CR Rendez-vous CD91/M. Laclergerie/M. Foucher du 12 janvier 2018

Doit commencer début février 2018 et sera situé dans le champ côté droit vers la plateforme écologique. Pour cela, il faudra déboiser partiellement et arracher certains arbres, il faudra par contre laisser les ronces et créer une jachère fleurie, M. Laclergerie y installera 5 ruches avec des abeilles noires du Gâtinais, les abeilles proviendront d'un élevage de l'île de Ré.

L'acquisition d'une petite maison par le CD91 pour l'installation de la miellerie est toujours en cours.

Bienvenue dans le comité de pilotage Agenda21 !

Nous avons fait connaissance dans la dernière demi-heure de réunion avec Anne-Sophie Thirion qui souhaite intégrer le groupe Agenda 21, nous l'en remercions.

Prochaine réunion prévue le mercredi 7 mars à 18h45